

# SIPAO

NUMÉRO 23 AOÛT 2023

## LETTRE D'INFORMATION

### ÉDITORIAL



**Francesca DI MAURO**

Ambassadrice,  
Cheffe de la Délégation de l'Union  
européenne en Côte d'Ivoire

Chères lectrices, chers lecteurs,

Je suis très honorée de vous adresser ces quelques mots dans le cadre de ce nouveau numéro de la lettre d'information du programme SIPAO. J'ai pris mes fonctions à la Délégation en Côte d'Ivoire en septembre 2022, mais le programme SIPAO ne m'était pas inconnu puisque j'ai suivi sa mise en œuvre depuis Bruxelles. À travers ce programme, et d'autres, l'Union européenne poursuit l'engagement pris d'accompagner la CEDEAO et les pays de la région dans la consolidation de l'État de droit, dont la sécurité est l'un des piliers fondamentaux, et de lutter efficacement contre la criminalité organisée transnationale qui se développe, comme partout dans le monde.

Financé depuis 2012 par l'Union européenne à hauteur de 58 millions d'euros, le programme SIPAO est au cœur de cette stratégie. Au-delà de projets ponctuels, ce programme vise à fournir un appui structurant aux services de police d'Afrique de l'Ouest. Son développement doit leur permettre de mieux travailler au quotidien au niveau national et régional, mais aussi d'apporter une contribution majeure à la coopération policière internationale, dans l'intérêt de l'Afrique avant tout, mais aussi de l'Europe et du reste du monde.

La lutte contre la criminalité transnationale organisée, qu'il s'agisse du trafic de drogue, d'armes, de ressources naturelles ou encore de migrants, est rendue d'autant plus urgente dans un contexte où la menace terroriste s'accroît. Briser les modèles économiques des réseaux criminels revient à couper de potentielles sources de financement pour les groupes armés terroristes et ainsi contribuer à la paix et à la stabilité, à la fois de l'Afrique de l'Ouest, mais également au-delà.

Ces défis sécuritaires entravent le développement économique et social d'une région qui regorge d'atouts et freinent l'investissement étranger. Pour lutter efficacement contre ces menaces, se doter de solides bases de traitement de l'information policière et judiciaire apparaît indispensable. Grâce à la mise en place de systèmes nationaux automatisés et interconnectés au niveau régional et mondial, les systèmes de sécurité se dotent à la fois d'une mémoire et d'un cadre normalisé d'échange permettant l'instruction plus performante des affaires criminelles. Le système SIPAO permet une coordination efficace entre les services chargés de l'application de la loi de la région et un échange d'informations fiables et sécurisées.

### DANS CE NUMÉRO

ÉDITORIAL	1
À LA UNE	3
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	5
LES HOMMES ET LES FEMMES DERRIÈRE LE SYSTÈME :	
HONNEUR À LA TECHNIQUE !	7
CONCLUSION	8



Ce programme est  
financé par l'Union  
européenne

o-o-o

Plus d'une dizaine d'années après le Symposium de Bruxelles de 2010, à l'issue duquel les chefs de police d'Afrique de l'Ouest ont appelé de leurs vœux la mise en place d'un tel mécanisme, le programme SIPAO a atteint sa vitesse de croisière avec l'opérationnalisation du système dans tous les pays bénéficiaires. J'ai moi-même pu témoigner des avancées du programme lors de la cérémonie d'inauguration du Centre de traitement des informations policières (CTIP) à Abidjan le 9 juin 2023. Je salue également le début de la mise en œuvre du projet AFIS (Système automatisé de reconnaissance d'empreintes digitales, mis en place dans les pays d'Afrique de l'Ouest), financé par l'Union européenne pour l'instant dans des pays pilotes, toujours dans le souci de renforcer l'architecture sécuritaire des pays de la région.

Néanmoins, il existe encore des disparités entre les pays dans la mise en œuvre effective du SIPAO. Certains pays bénéficiaires du programme confrontés à des problèmes opérationnels, techniques ou organisationnels ont pris du retard alors que le programme touche à sa fin. Je profite donc de cette occasion pour leur rappeler les engagements qu'ils ont pris lorsqu'ils ont accepté d'adhérer au programme. Le succès du programme SIPAO dépend de la volonté politique des États. Il est dès lors crucial de prendre rapidement les dispositions nécessaires en vue d'accompagner la mise en œuvre effective du SIPAO et d'encourager son usage. Cet outil a été conçu pour être au service des États de la région et pour soutenir leurs efforts en matière de lutte contre la criminalité. Son utilisation doit donc devenir un réflexe pour les services chargés de l'application de la loi. Pour garantir la pérennité du système, il est aussi essentiel d'allouer des ressources budgétaires suffisantes à son fonctionnement et de fidéliser les personnels formés qui sont responsables des différents Centres de recueil et d'enregistrement des données (DACORE). De son côté, l'Union européenne continuera de s'assurer que ses Délégations dans les pays participants fournissent le soutien nécessaire pour la mise en œuvre du programme.

Puisque nous faisons face aux mêmes menaces, c'est ensemble que nous relèverons les défis !

Je vous remercie.

## À LA UNE

### Inauguration de Centres de recueil et d'enregistrement de données policières : Cabo Verde, la Côte d'Ivoire et le Libéria rejoignent le train du SIPAO



Inauguration du Centre de recueil et d'enregistrement de données policières (DACORE), Praia (Cabo Verde), 10 mai 2023

Tous les pays bénéficiaires du programme SIPAO possèdent désormais un Centre de recueil et d'enregistrement des données (DACORE) du SIPAO dans leur architecture sécuritaire nationale. Le programme a procédé à l'inauguration des centres de Cabo Verde, de la Côte d'Ivoire et du Libéria, marquant ainsi la consolidation de la mise en œuvre du SIPAO dans ces pays.

Ces cérémonies ont été placées sous la présidence et la présence effective des ministres chargés de la mise en œuvre du SIPAO, des représentants de la Commission de la CEDEAO, de l'Union européenne ainsi que des représentants des services nationaux chargés de l'application de la loi et des chancelleries présentes dans ces pays.

Ces centres serviront de catalyseur du renforcement de la sécurité et de la synergie entre les services nationaux chargés de l'application de la loi, en les réunissant dans le processus de collecte, de stockage et de partage des données de police aux niveaux national, régional et mondial par le biais du réseau de communication sécurisé I-24/7 d'INTERPOL.

Ils faciliteront ainsi au quotidien le travail des agents en première ligne dans le cadre des enquêtes criminelles, mais aussi dans le traitement des mouvements de personnes et de biens aux points de passage frontaliers.

En Côte d'Ivoire, cette cérémonie d'inauguration a été suivie d'une réunion du Comité national SIPAO, lequel est composé de différents responsables des services chargés de l'application de la loi ayant pour mission de définir les orientations de la mise en œuvre du programme. Présidée par le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, cette réunion a permis de prendre des décisions importantes qui faciliteront le déploiement du système dans le pays.



Inauguration du Centre de traitement des informations policières (CTIP) de la Côte d'Ivoire, Abidjan (Côte d'Ivoire), 9 juin 2023



Inauguration du Centre de recueil et d'enregistrement de données policières (DACORE), Monrovia (Libéria), 23 juin 2023

## The WLe programme SIPAO tient son 8<sup>ème</sup> Comité de pilotage ainsi que son 2<sup>ème</sup> Comité de pilotage et de coordination du projet AFIS



Photo de groupe lors de la cérémonie d'ouverture du Comité du projet AFIS, Abidjan (Côte d'Ivoire), 23 mai 2023,

La deuxième réunion du projet AFIS (Système automatisé de reconnaissance d'empreintes digitales) du programme SIPAO (Système d'information policière d'Afrique de l'Ouest) s'est tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire) le 23 mai 2023, en prélude au 8<sup>ème</sup> Comité de pilotage et de coordination du programme SIPAO.

L'objectif de cette deuxième réunion était de faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet AFIS depuis le dernier Comité de pilotage et de coordination de juillet 2022, de se pencher sur les difficultés rencontrées durant la mise en œuvre, d'élaborer des plans stratégiques et opérationnels, et de formuler des recommandations pour le semestre suivant.

Au terme des discussions, plusieurs décisions et recommandations ont été émises, dont la plus notable est la mise en place d'une évaluation tripartite INTERPOL/UE/CEDEAO de l'état d'avancement des prérequis du système AFIS dans les pays pilotes (Bénin, Gambie, Togo) avant que ceux-ci ne le prennent effectivement en charge.

À la suite de la réunion du Comité de pilotage et de coordination du projet AFIS, le 8<sup>ème</sup> Comité de pilotage et de coordination (COPIL) du programme SIPAO s'est tenu à Abidjan le 25 mai 2023, avec un objectif identique à celui du Comité du projet AFIS.

Cette réunion du COPIL, où se sont retrouvés les points de contact uniques (SPOC) des pays participants ainsi que les directeurs des Centres de recueil et d'enregistrement des données (DACORE) ou leur adjoint, a été coprésidée par les représentants de l'Union européenne et de la Commission de la CEDEAO. Les délibérations se sont concentrées sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre globale du programme et dans chaque pays participant depuis la réunion du COPIL de novembre 2022.



Un panel du Comité de pilotage, Abidjan (Côte d'Ivoire), 24 mai 2023

À l'issue de la réunion, des recommandations ont été formulées à l'attention de tous les acteurs, notamment les pays participants et les partenaires (CEDEAO, Union européenne et INTERPOL) afin de soutenir et de renforcer les actions de mise en œuvre du programme.

## ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

### Le Centre de traitement des informations policières (CTIP) de la Côte d'Ivoire ouvre ses portes aux points de contact uniques du SIPAO et aux directeurs des DACORE d'Afrique de l'Ouest.

Fidèle à sa volonté de renforcer le partage d'expérience entre les acteurs du SIPAO et avec l'accord du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur de la Côte d'Ivoire, le programme SIPAO a organisé une visite du Centre de traitement des informations policières (CTIP) de la Côte d'Ivoire le 24 mai 2023.

Cette visite guidée par le directeur du CTIP, le Commissaire Doumbia Yahaya, a permis de constater la qualité des infrastructures mises en place par les autorités ivoiriennes qui fait du CTIP le véritable centre névralgique du traitement et du partage d'informations policières en Côte d'Ivoire.

D'une superficie globale de 2 400 m<sup>2</sup> avec 923 m<sup>2</sup> de surface utilisée, le bâtiment a été réhabilité conjointement par l'État de la Côte d'Ivoire et l'Union européenne avec l'appui technique d'INTERPOL. Il comprend 15 bureaux,

une salle de réunion, des salles de formation, un poste de police et un local technique. Le personnel du CTIP se compose de 35 personnes, dont 25 policiers et 10 gendarmes.

Au terme de cette visite enrichissante, les points de contact uniques du programme SIPAO ainsi que les représentants de la CEDEAO ont particulièrement salué l'engagement des autorités ivoiriennes à mettre en place cette infrastructure qui confirme l'importance que le Gouvernement ivoirien accorde au SIPAO.



Photo de groupe de la visite au CTIP, Abidjan (Côte d'Ivoire), 24 mai 2023

## Les autorités togolaises sensibilisent les services chargés de l'application de la loi sur le SIPAO.



Photo de groupe de la réunion d'information et de sensibilisation au Programme SIPAO – Lomé (Togo), 13 juin 2023

Le programme SIPAO, en collaboration avec le Centre d'information policière du Togo (CIPT), a organisé du 13 au 15 juin 2023 une réunion d'information et de sensibilisation au Programme SIPAO dans les locaux de la Brigade motorisée de la Police nationale à Lomé.

Présidée par M. Yark DAMEHANE, Ministre de la Sécurité et de la Protection civile du Togo, la cérémonie d'ouverture comptait la présence de plusieurs autorités nationales, de la Cheffe de la Délégation de l'Union européenne au Togo,

du Représentant résident de la CEDEAO au Togo ainsi que du Chef de programme INTERPOL et des représentants des chancelleries et des partenaires de développement.

Cette réunion d'information et de sensibilisation avait pour objectif de sensibiliser les différents acteurs des services chargés de l'application de la loi sur le rôle et l'utilisation du SIPAO dans le cadre du renforcement de l'architecture sécuritaire au Togo. Les participants ont aussi été sensibilisés au projet AFIS et à sa mise en œuvre au Togo.

Sur ces trois journées, quelque 300 participants issus de la Police nationale, de la Gendarmerie nationale, des Douanes et de l'administration des Eaux et Forêts se sont engagés dans le cadre de cette activité.

Pour mémoire, au Togo, plus de 200 agents de la Police, de l'unité spéciale de lutte contre la drogue (OCRTIDB), de la Gendarmerie, des Douanes et de l'administration des Eaux et Forêts ont déjà été formés à l'utilisation du SIPAO. Plus d'une quarantaine de postes de travail SIPAO sont déployés à Lomé au sein des services chargés de l'application de la loi. Une cinquantaine de services chargés de l'application de la loi du pays, y compris aux frontières, seront bientôt connectés au SIPAO et aux bases de données d'INTERPOL.

## Le SIPAO suscite un intérêt grandissant : une coopération de plus en plus fructueuse avec les partenaires de développement dans la région.

La coopération entre le programme SIPAO d'INTERPOL et le projet OCWAR-T (West African Response to Trafficking) mis en œuvre par la GIZ en collaboration avec l'ONUSD porte ses fruits. Cette approche multilatérale entre les deux projets contribue à l'accélération de la mise œuvre du SIPAO en Gambie.

Les discussions visant à concrétiser l'idée d'une collaboration avec l'ONUSD ont été entamées l'année dernière par Cristian BARBIERI, analyste politique du programme SIPAO. Après l'identification de thèmes communs de coopération avec la Gambie, la coopération est entrée dans sa phase active grâce à l'action concertée entre Carlos Gonzalez YEPES, Officier chargé de pays d'INTERPOL, Lamin BAJINKA, directeur du DACORE de Banjul, et Dulce PEREZ, chargée de programme de l'ONUSD.

Grâce à cette collaboration fructueuse, le projet OCWAR-T a mis à disposition une connexion Internet pour les 19 postes de travail déjà offerts par INTERPOL au DACORE de Banjul. Cette connexion Internet va immédiatement augmenter de 20 % les volumes des données de la base de données SIPAO, améliorant ainsi considérablement la coopération interservices au niveau national. Elle permettra également de faciliter la connexion du DACORE au réseau I-24/7 d'INTERPOL dans le cadre de l'échange des données au niveau international. À terme, ce partenariat va permettre d'étendre la connexion à 80 postes de travail dans le pays.

La collaboration n'est pas seulement technique et comporte également un volet opérationnel.

Ainsi, afin d'améliorer l'échange de données entre les différents organismes de lutte contre la criminalité organisée en Gambie, l'ONUSD a organisé un atelier sur l'utilisation correcte et efficace des données contenues dans la base de données nationale SIPAO à l'intention des enquêteurs des forces de sécurité gambiennes. Cet atelier s'est déroulé du 24 au 27 juillet et a permis à 25 enquêteurs gambiens de s'exercer sur des scénarios concrets afin de tester et d'améliorer les compétences des utilisateurs finaux de la base de données nationale SIPAO créée par INTERPOL. Cet atelier devrait être reproduit dans d'autres pays bénéficiaires du projet.

Enfin, des procédures opérationnelles normalisées pour l'utilisation des données contenues dans la base de données SIPAO ont été élaborées en étroite collaboration avec tous les services de sécurité de l'État par les représentants d'INTERPOL, MM. Carlos Gonzalez YEPES et Mohamed YANSANEH.

Grâce au travail d'INTERPOL et de ses partenaires extérieurs, la Gambie est donc désormais dotée d'une base de données nationale fonctionnelle, d'enquêteurs spécialisés dans son utilisation et de procédures opérationnelles normalisées.

## LES HOMMES ET LES FEMMES DERRIÈRE LE SYSTÈME : HONNEUR À LA TECHNIQUE !

**La technologie est au cœur de la révolution SIPAO. Système, réseau, serveur, routeur, connexion, tel est le champ lexical prééminent dans le cadre de la mise en œuvre du programme. Nous allons donc donner la parole à ces personnes qui, derrière leurs écrans, sont les chevilles ouvrières de la mise en œuvre du SIPAO dans leur pays.**



Commissaire adjoint de police (ASP)  
**UBAIDULLAH LAWAL**, administrateur informatique au Nigéria pour le Système d'information policière d'Afrique de l'Ouest (SIPAO)

Mes responsabilités englobent la gestion du système, l'assistance aux utilisateurs, la planification des sauvegardes et de la reprise après sinistre, la formation et la documentation. Je supervise la gestion globale du SIPAO, notamment le matériel, les logiciels et l'infrastructure réseau, en veillant à la performance et à la disponibilité optimales du système. J'apporte une assistance aux utilisateurs du SIPAO, je remédie aux défaillances et je résous les problèmes techniques. J'élabore aussi de robustes plans de sauvegarde et de reprise après sinistre et j'anime les séances de formation destinées aux utilisateurs du SIPAO au Nigéria. Mon rôle est essentiel dans l'appui apporté aux services chargés de l'application de la loi de mon pays. Il est également vital pour la fluidité du fonctionnement et de la maintenance du système. Le SIPAO est très important car il joue un rôle significatif dans l'architecture sécuritaire nationale en faisant la promotion de l'échange d'informations, de la collaboration et du renforcement des capacités parmi les services chargés de l'application de la loi de la région, ce qui leur permet de lutter efficacement contre la criminalité transnationale, le terrorisme et d'autres menaces pour la sécurité. La technologie est effectivement devenue un outil indispensable pour relever les défis de la sécurité, apportant aux services chargés de l'application de la loi des capacités de pointe pour recueillir les données, les analyser et partager les renseignements. Elle permet d'être plus efficace dans la prévention des infractions, dans les enquêtes et dans la réponse apportée. Toutefois, il est important de mettre en équilibre avancées technologiques, protection de la vie privée, libertés civiles et aspects éthiques.

En ma qualité d'expert technique du programme SIPAO au Togo, j'ai eu le privilège de participer à cette initiative technologique d'envergure qui vise à renforcer la sécurité et la coopération régionale en Afrique de l'Ouest. Le Système d'information policière d'Afrique de l'Ouest (SIPAO) a été conçu pour faciliter l'échange d'informations entre les forces de police locales, mais aussi les différents pays de la région, dans le but de lutter efficacement contre la criminalité transfrontalière et d'améliorer la sécurité des citoyens. Dans cet article, je souhaite partager mon expérience et mon engagement pour cette cause cruciale.

La numérisation des données policières de chaque pays et la mise en réseau vont changer l'histoire de la lutte contre la criminalité organisée en Afrique de l'Ouest, comme elles l'ont changée dans d'autres parties du monde. J'ajouterai que nous avons, à cet effet, de quoi être encore plus engagés, car nous ne sommes pas seulement des contemporains ou des témoins de ce bouleversement historique, mais en sommes aussi des acteurs clés. Ceci entre dans le plan national de développement, une phase clé du processus de numérisation dans lequel s'inscrit le Togo.

Pour moi, le rôle du service technique est loin d'être négligeable dans cette architecture, car qui dit systèmes d'information, dit hommes et femmes qui jour et nuit s'assurent du bon fonctionnement du matériel, du réseau et des différents services afin que les informations nécessaires soient disponibles et exploitables à tout moment.

Je souhaite donc simplement remercier nos autorités pour leur implication, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de cette envergure, et surtout beaucoup de courage à tous ces hommes et femmes qui œuvrent dans l'ombre et qui n'ont pas toujours la chance d'être mis en avant pour le travail qu'ils réalisent pour la sécurité de nos pays et de notre région.



**Joel Kafechina Sangbala**  
administrateur système et réseau au Centre d'information policière du Togo (CIPT)

## CONCLUSION



**Fabrice KOUAME**

Officier en charge de la Communication et des Événements

Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté et une émotion particulière que je vous adresse ces mots.

Je souhaite avant toute chose remercier et exprimer toute ma reconnaissance à Monsieur Richard GOTWE, Chef du programme, qui m'a fait l'honneur de rédiger cette tribune qui marque mon départ de l'équipe du SIPAO après près de six années au service du renforcement de la sécurité en Afrique de l'Ouest.

Mon expérience au sein du programme m'a permis d'être le témoin oculaire de la petite révolution technologique qui est en cours

au sein des services chargés de l'application de la loi d'Afrique de l'Ouest. Nous passons de bureaux d'archives, de commissariats et de brigades de recherche débordant de cartons début 2018 à des salles numériques et modernes où toutes les procédures sont enregistrées et échangées via un système, le SIPAO.

Rien n'était gagné. Des difficultés sur le chemin, nous en avons rencontré. Mais, qu'elles aient été d'ordre technique, juridique ou encore politique, nous nous sommes donné les moyens de surmonter ces obstacles. Je souhaite ici avoir une pensée particulière pour nos collègues qui ont contribué à l'édification de ce système. Toutes ces personnes qui, par leurs efforts, ont fait adopter des projets de loi dans les pays bénéficiaires, ont contribué à la rénovation des Centres de recueil et d'enregistrement des données, ont formé des centaines d'agents chargés de l'application de la loi à l'usage du SIPAO. Je vous suis reconnaissant pour tous ces moments passés ensemble et cette fructueuse collaboration.

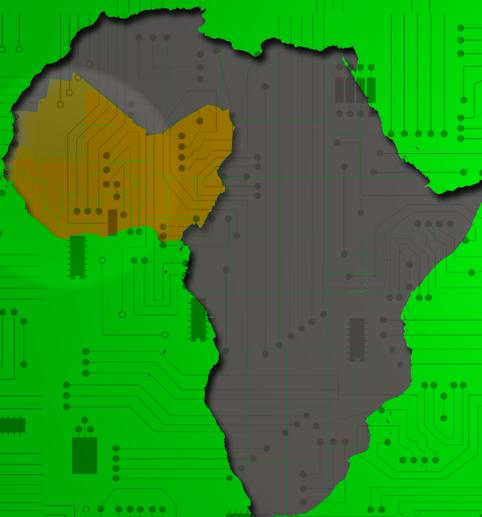
J'élargirai ces mots à tous nos partenaires nationaux, notamment les agents chargés de l'application de la loi, les premiers bénéficiaires du programme. De Nouakchott à Abuja, de Praia à Monrovia, j'ai pu rencontrer des hommes et des femmes d'honneur qui font preuve de résilience et d'abnégation et qui n'ont jamais dérogé à leur serment malgré les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans

l'exercice de leurs fonctions. Grâce à vous, le SIPAO est devenu une réalité et je ne doute point qu'il sera incontournable dans les années à venir au sein de l'architecture sécuritaire de nos pays.

Comme je l'ai indiqué en introduction, l'heure est venue pour moi d'embrasser de nouveaux horizons, mais je suis très fier de ce que nous avons accompli tous ensemble. De la Lettre d'information No 8 lors de ma prise de fonction à cette Lettre d'information No 23, j'ai essayé dans ces 16 publications de vous tenir informés des réalisations du programme et de vous transmettre notre passion et notre flamme pour le SIPAO. J'en appelle à votre indulgence pour toutes les imperfections que vous avez pu constater et j'espère surtout avoir été à la hauteur de vos attentes.

Vive le SIPAO pour que vive une Afrique de l'Ouest plus sûre !

À bientôt...



INTERPOL

### CONTACT

#### WAPIS PROGRAMME

[infoWAPIS-SIPAO@interpol.int](mailto:infoWAPIS-SIPAO@interpol.int)

[www.interpol.int](http://www.interpol.int)

### AVERTISSEMENT



Le contenu de la présente brochure ne reflète pas la position officielle de l'Union européenne. Les informations et les opinions y figurant n'engagent que leur(s) auteur(s).